

Les Bordes, 03/05/2016

Aux parents d'élèves du collège  
Geneviève De Gaulle-Anthonioz

**Collège  
Geneviève De Gaulle-  
Anthonioz**

**Le Principal**

T 02 38 29 15 16  
F 02 38 29 15 25  
ce.0451608d  
@ac-orleans-tours.fr

30 rue du Château d'eau  
45460 LES BORDES

**Site internet:**  
<http://clg-anthonioz-les-bordes.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>



Objet : Orientation post 3<sup>ème</sup>, rentrée 2016

Madame, Monsieur,

Nous distribuerons demain à votre enfant le dossier de candidature post 3<sup>ème</sup> accompagné d'une notice explicative.

Vous devrez inscrire les vœux d'orientation détaillés et dans l'ordre de vos priorités, y compris les vœux vers l'apprentissage (CFA) ainsi que ceux vers l'enseignement privé.

Cette fiche de vœux est à remettre au professeur principal pour le 18 mai au plus tard.

Début juin, nous éditerons une « fiche de saisie » récapitulative de l'ensemble de vos vœux, que vous devrez signer.

Un service de télé inscription obligatoire est mis en place par l'Académie d'Orléans-Tours pour l'inscription de votre enfant au lycée. Vous aurez ainsi la possibilité d'émettre des souhaits pour les enseignements d'exploration et les enseignements facultatifs, de prendre connaissance de la décision d'orientation et de mettre à jour les renseignements administratifs. Vous devrez inscrire votre enfant sur internet entre le 24 juin et le 2 juillet. Nous vous transmettrons toutes les informations nécessaires pour réaliser cette opération. Les parents qui ne disposent pas d'internet ou qui rencontrent une difficulté particulière devront nous contacter.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef d'Etablissement  
Laurent Foussereau